

CAROL' HIVER

FÉVRIER 2025 – <https://www.carolles.fr>



TRAVAUX : LE POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS

Pont de la Mazurie, chemin de l'Humelière, jardin de l'Humelière : les travaux de réfection, sécurisation et les aménagements se poursuivent. p. 7



THÉÂTRE, CONCERTS, SPECTACLES...

De la Compagnie du marin à l'Eden jazz club, en passant par la Saint-Patrick, Port Tango ou Libertés jazz : divers rendez-vous culturels sont à l'affiche. p. 21 à 24



CAROLLES



SOMMAIRE

CAROL' HIVER



Carol'Hiver
est édité par la mairie
2 place de la mairie
50740 Carolles
Tél. : 02 33 61 86 75
Courriel :
mairie.carolles@wanadoo.fr
Site : <https://www.carolles.fr>

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Miloud Mansour

IMPRESSION : Lecuirot - Gavray
(imprimé sur papier recyclé)

TIRAGE : 1 000 exemplaires

Article L541-10-1 du code
de l'environnement « Ne pas
jeter sur la voie publique »



Retrouvez également l'actualité
de Carolles sur PanneauPocket
<https://app.panneaupocket.com/ville/906529778-carolles-50740>

L'ÉDITO 03

RETOUR EN IMAGES 04

AMÉNAGER 07

- Pont de la Mazurie. Avancement des diagnostics et des travaux de sécurisation 07
- Persistance d'inondations au chemin de l'Humelière 08
- L'aménagement du jardin de l'Humelière est lancé 09

PRÉSERVER 10

- Astro'Lab. Comprendre la science et l'astronomie 10

BIEN ÊTRE ET BIEN VIVRE 10

- Maison médicale. Arrivée de Thomas Pinho, ostéopathe 10
- Santé globale. Adeline Demailly : la naturopathie chevillée au corps 10

VIVRE ENSEMBLE 12

- École Marin Marie. Les enfants s'initient au cirque 13
- Manolo Guimont renforce les services techniques 14
- La recette de Guillaume Paysant. Bruschettas d'hiver 14
- Beauté du geste. Rencontre avec Nathalie Sternberg, la directrice artistique de l'association 15
- Les rendez-vous des associations 16
- Vœux du Maire. Carolles : un village tourné vers l'avenir 18
- 80^e anniversaire du Débarquement. L'AMM au cœur d'Auschwitz-Birkenau 18
- Aides financières, soutien administratif. Les commerçants venus nombreux s'informer 20
- Deux « Drôles d'oiZeaux » à l'humour décapant 21
- Saint-Patrick : l'Irlande n'a plus de frontières 22
- Carolles accueille l'Eden jazz club 23
- Aux sons des « Libertés » du jazz 24

L'AGENDA 25

CAROLLES INFOS PRATIQUES 26

Carolles pourraachever sa politique d'investissement...

L'année 2024 s'est close sur de grandes incertitudes budgétaires au niveau national, conséquence de choix politiques qui ont surpris chacun. Les collectivités du territoire ont non seulement dû affronter la perte de temps consécutive à ces atermoiements mais se préparer à être la cible d'économies de la part d'un gouvernement pourtant responsable de déficits considérables.

L'E.P.C.I. de Granville Terre et Mer en est la première victime et s'oriente vers une réorganisation de ses investissements, des restrictions dans son fonctionnement et d'une augmentation des prélèvements.

La commune de Carolles pourra quant à elle achever sa politique d'investissement du mandat du fait des économies réalisées en amont de projets, dans un contexte que l'on devinait devoir se dégrader.

Comme en 2020, la question de l'impôt sera discutée en vue du prochain mandat avec les habitants et non imposée *a posteriori*. Avoir anticipé nous permet d'éviter le choc fiscal connu par d'autres communes.

Un bilan budgétaire sera d'ailleurs au cœur du Carol'Printemps-Été, pour faire le point des finances municipales comme pour dénouer les discours fallacieux, et souvent ineptes, lus ou entendus. Il y a en revanche fort à parier que la pression croissante sur les communes ne nous invite à imaginer des solutions avec d'autres communes. C'est le sens de la main tendue à nos voisins de Champeaux afin de coopérer et de mutualiser certaines actions qui nous sont communes (l'éparrage, par exemple).

C'est en effet le moment de mettre les bouchées doubles même si tout le monde s'accorde à saluer le dynamisme carollais et le travail déjà accompli. Celui-ci ne sera en rien ralenti par les trois démissions d'élus sur lesquelles il ne m'appartient guère de me prononcer : dans une commune de moins de 1 000 habitants, chacun est élu sur son nom et jugé sur son travail et ses dossiers, sur son engagement et son sens des responsabilités. Et Carolles est heureusement lar-

gement représentée par des élus qui honorent leurs engagements, avec passion et sérieux.

L'année 2025 est riche de nombreux chantiers, dont beaucoup aboutissent. Tout comme les dossiers phares du mandat intercommunal. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, la Zone Agricole Protégée, le cahier de gestion des zones humides et le Plan de Prévention des Risques Littoraux, l'Atlas de Biodiversité Communal sont des pièces massives, fruits de plusieurs années de travail qui vont articuler l'aménagement du territoire et notamment en termes de construction. La commune a gardé le cap de la préservation de l'environnement et de son patrimoine, encore une fois validé par un diplôme national, Territoire Engagé pour la Nature, notamment pour sa politique de jardins et de lutte contre l'artificialisation des sols.

L'année carollaise, enfin, ne sacrifiera pas l'art et la science à l'impératif budgétaire des autres comme en témoigne le très bel agenda culturel et comme l'a encore prouvé le magnifique concert d'André Minvielle. Une bouffée de soleil humaniste qui réchauffe le cœur et l'espoir comme la poésie sait si bien le faire, et au meilleur moment.



de **MILOUD MANSOUR**,
maire de Carolles

Retour en images



CONFÉRENCE

Yannick Joalland, professeur de technologie également spécialiste des ouvrages d'art, a animé une conférence consacrée aux ponts en octobre à l'Espace François Simon.

CONCERT

L'association Carol'Animations a organisé un concert de freegospel en novembre à l'Espace François Simon.



Photo : Philippe Robin

SPECTACLE

La compagnie En quarantaine a interprété *Sur le banc d'Avignon* début novembre à l'Espace François Simon.



COMMÉMORATION

Des enfants du village ont participé à la cérémonie du 11 novembre avec émotion et sensibilité.



REPAS DES AÎNÉS

L'Espace François Simon a accueilli de nombreux aînés fin novembre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



SPECTACLE

À leur plus grande joie, les enfants de l'école Marin Marie ont accueilli le Père Noël début décembre.



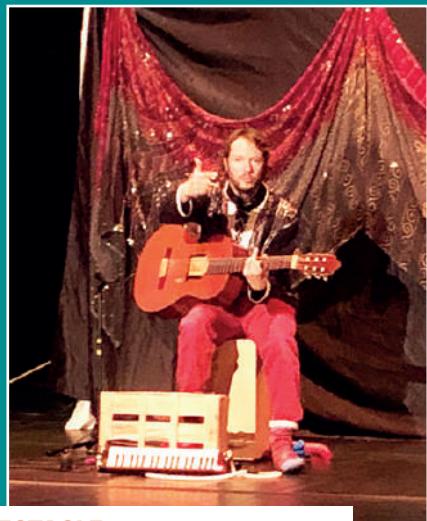
SPECTACLE

L'édition 2024 de La guinguette de Serge s'est déroulée au rythme d'une funky party au mois de novembre à l'Espace François Simon.



ANIMATION

Dans le cadre du marché de Noël, en décembre à l'Espace François Simon, Tom Ballon a proposé une animation aux plus jeunes.



SPECTACLE

Un spectacle de théâtre, mime et musique destiné aux enfants comme aux adultes a eu lieu au mois de décembre à l'Espace François Simon.



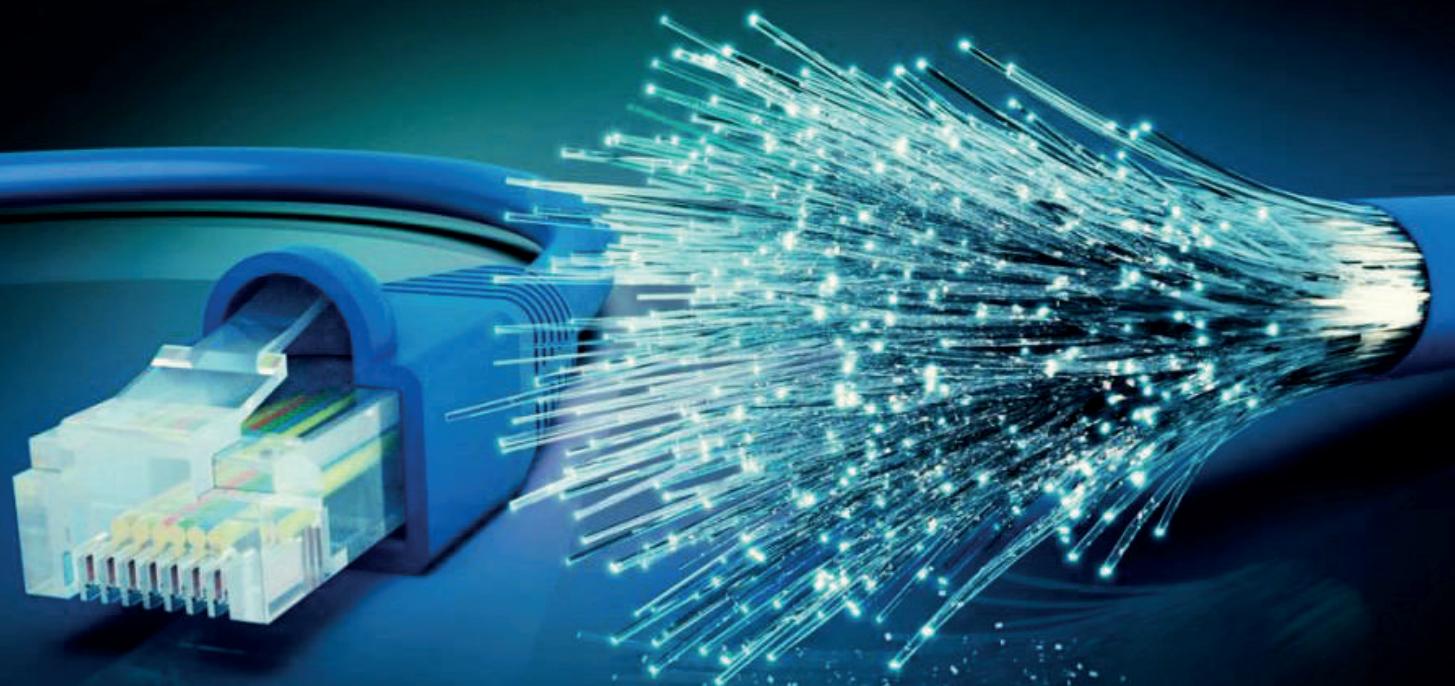
MOMENT LITTÉRAIRE

Fin janvier à l'Espace François Simon, Guillaume Ancel a débattu autour de son dernier ouvrage avec Stéphane Audouin-Rouzeau et avec la participation d'Yves Bourget.



CONCERT

Lionel Suarez et André Minvielle ont donné un concert en février à l'Espace François Simon.



Passer à la fibre est indispensable !

Le déploiement de la fibre optique progresse. D'ici 2030, le réseau cuivre sera stoppé. Pour conserver son numéro de téléphone fixe, le recours à la fibre sera impératif.

L e déploiement FttH dans le département de la Manche, ça avance !

Actuellement dans la Manche, plus de 250 000 foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très haut débit (THD) grâce aux actions de Manche Numérique (constructeur et propriétaire du réseau) et de Manche Fibre (exploitant du réseau).

→ La construction du réseau progresse activement et atteindra 336 000 prises optiques commercialisables à horizon 2026.

P ourquoi passer à la fibre optique ?

Un réseau plus performant pour répondre aux nouveaux besoins.

Avec l'essor du télétravail, des visioconférences et la mise en place

de nouveaux services (télé médecine, télédéclarations, domotique, etc.), les besoins en débit sont de plus en plus forts. Il devient impératif de fournir une technologie adaptée et plus performante.

Le réseau cuivre disparaît progressivement au profit de la fibre optique sur l'ensemble du territoire français. D'ici 2030, il sera définitivement stoppé. Pour conserver son numéro de téléphone fixe, avoir recours à la technologie fibre sera impératif.

La fibre c'est une expérience utilisateur améliorée avec une connexion ultra-rapide et stable, une très faible latence facilitant les jeux en ligne, une qualité de son et d'image, un débit symétrique pour le partage de fichiers, et plus encore !



SCANNEZ MOI

Accédez aux opérateurs

Tous les opérateurs nationaux sont présents sur le réseau Manche Fibre.



SCANNEZ MOI

Testez votre éligibilité

Vérifier votre accès à la fibre en scannant ce QR-Code ou rendez-vous sur <https://www.altitudeinfra.fr/eligibilite/>

La fin du réseau cuivre

Le réseau cuivre a eu une belle vie mais il ne suffit plus à nos besoins. Tous les services associés, accès à Internet ainsi que le téléphone fixe, disparaissent progressivement.

La fibre prend le relais

Elle offre les mêmes services, avec une meilleure qualité : elle permet de conserver son numéro de téléphone fixe (en faire la demande à votre opérateur).

Que des avantages

Un débit ultra performant, une qualité de son et d'image décuplée, une connexion stable et fluide, une latence très faible avec un débit symétrique, etc.

Y passer, c'est simple

1. Testez votre éligibilité sur [manche-fibre.fr](https://www.altitudeinfra.fr/eligibilite/)

2. Contactez un opérateur.

3. Convenez d'un rendez-vous pour qu'il procède au raccordement fibre de votre domicile.

4. Téléchargez la liste des bonnes pratiques pour préparer la venue du technicien : <https://www.manche-fibre.fr/telechargements/>

Plus d'informations sur :

manche-fibre.fr

PONT DE LA MAZURIE

Avancement des diagnostics et des travaux de sécurisation

Fragilisé par le poids des années, le pont de la Mazurie a bénéficié d'une cure de jouvence assurant la sécurité des piétons et des cyclistes.

Comme cela a déjà été évoqué dans le bulletin municipal, plusieurs mesures de protection ont été prises en raison de l'état de fragilité potentiel du pont de la route de la Mazurie qui enjambe la Vallée des Peintres.

Des études ont été lancées avec l'appui technique et financier du Cerema, dans le cadre du Programme national ponts auquel la commune de Carolles a été éligible.

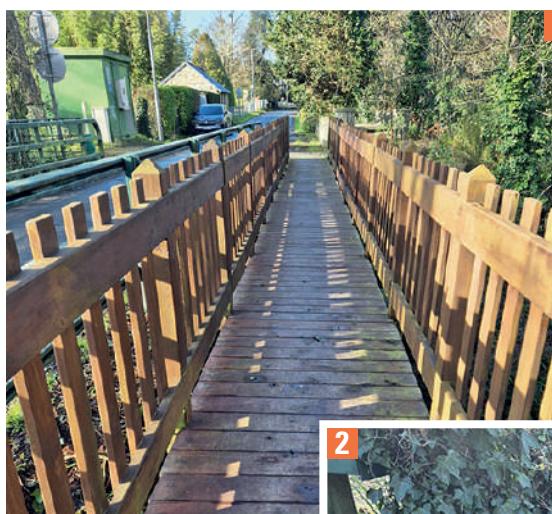
Un audit préalable, réalisé en janvier 2024 par l'Apave, a abouti à l'élaboration d'un « carnet de santé » du pont

en juillet. Une deuxième étape est prévue fin du premier trimestre 2025. Elle porte sur une inspection détaillée de l'ouvrage qui sera réalisée par le Bureau Veritas.

Du bois exotique

Dès à présent, deux améliorations ont été apportées au niveau du pont. La passerelle réservée aux piétons a été entièrement remise en état par le service technique de la mairie. Ce dernier a réalisé un beau chantier en remplaçant les lattes et les rambardes par du bois exotique afin d'assurer la

sécurité des piétons et des cyclistes. De plus, l'accès piétonnier entre la route de la Mazurie et la Vallée des Peintres, raviné par des pluies torrentielles, a été restauré par l'entreprise Robidat. La partie haute a été équipée d'une grille avaloir pour récupérer les eaux de ruissellement et les diriger vers le fossé qui longe la Vallée des Peintres jusqu'au Crapeux. Enfin, afin de sécuriser le passage des promeneurs, des marches ont été réalisées et la rambarde renforcée, l'ensemble s'intégrant parfaitement dans l'environnement naturel.



1. Les lattes et les rambardes de la passerelle réservée aux piétons ont été refaites.

2. La partie haute a été équipée d'une grille avaloir.

3. Des marches ont été réalisées et la rambarde renforcée au niveau des passages des promeneurs.



Persistante d'inondations au chemin de l'Humelière

Le chemin et l'impasse de l'Humelière vont faire l'objet de nouveaux travaux destinés, dans un premier temps, à réparer la canalisation défectueuse.

Soumis à des problèmes récurrents de débordement des eaux pluviales, le chemin et l'impasse de l'Humelière font partie des axes les plus touchés au sein de Carolles. Depuis quelques années, les eaux de ruissellement ne s'y écoule plus correctement, stagnent et occasionnent de nombreuses inondations. Cette situation s'est maintenue à certains endroits, malgré les travaux réalisés à l'initiative de la commune fin 2023 et début 2024, certains riverains ayant fait remonter l'information à la mairie.

Passage de caméra et curage

Consciente de la persistance de ces problèmes, la municipalité a réuni les habitants concernés le 3 décembre 2024 à la mairie, l'objectif étant de faire le point et de faire appel à leurs connaissances du terrain afin de remédier au mieux à cette situation. Depuis le début de mandat, la municipalité travaille sur le sujet des eaux

pluviales au sein de la commune, le chemin et l'impasse de l'Humelière n'étant pas les seuls concernés. En effet, plus de 2 km de réseaux, soit 30 % du réseau connu, ont été curés et inspectés dans le village.

Concernant le quartier de l'Humelière, un passage de caméra et un curage ont été réalisés fin 2023 et si le haut du chemin est plutôt en bon état, il n'en est pas de même du bas, partie qui n'était pas connectée au réseau pluvial. C'est sur le tronçon aval que des travaux de réfection de la canalisation et de pose de grilles avaloirs ont été réalisés début 2024 permettant de mettre fin aux inondations récurrentes à l'entrée du chemin de l'Humelière à proximité du parking.

Les caméras n'ont toutefois pas pu passer à certains endroits, là où les canalisations sont bouchées ou cassées, ou lorsqu'il y a trop d'eau. Le travail mené n'a donc pas suffi à résoudre le problème et l'année exceptionnelle en matière de pluviométrie a également soulevé di-

verses difficultés. C'est surtout au niveau des garages que le problème est le plus crucial, ont constaté les élus et les riverains.

Le budget des collectivités en baisse

Un nouveau passage de caméra a donc été réalisé sur une centaine de mètres le 10 janvier 2025 par l'entreprise STGS, laquelle a procédé à l'évacuation des eaux engorgeant la canalisation, permettant de déterminer avec précision les points de blocage dûs à des racines et des casses. Des travaux de remise en état de la canalisation seront donc prochainement engagés pour y remédier.

Les défauts de forme et de structure de l'impasse et du chemin de l'Humelière ont également été évoqués et devront aboutir à une réfection de la chaussée favorisant l'infiltration des eaux pluviales à l'exemple de la réalisation menée au chemin des Moires. L'objectif de cette expérience pilote, qui a bénéficié des

LE POINT SUR LES TRAVAUX



Des travaux de réfection de la canalisation et la pose de grilles avaloirs ont été effectués sur le tronçon aval en 2024.



subventions Fonds Vert, est multiple : restaurer l'aspect naturel de l'environnement et le végétaliser, maîtriser la gestion des eaux pluviales et renforcer la sécurité.

Si certains riverains aimeraient aussi que l'axe de l'Humelière soit « plus droit et y faire un caniveau » et si les idées ne manquent pas tant au niveau des riverains que des élus, le maire a rappelé les contraintes actuelles et à venir auxquelles sont confrontées les collectivités : « Le problème est national. Le coût des travaux a énormément augmenté, quant aux dotations elles ont diminué, certaines communes ayant dû arrêter leurs projets. Il convient de commencer par réparer la canalisation visiblement défectueuse. »

L'aménagement du jardin de l'Humelière est lancé

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, les travaux du jardin de l'Humelière ont commencé.

Ce projet vise à offrir aux Carollais et aux vacanciers un nouvel espace de détente, de rencontre et de loisirs en parfaite harmonie avec l'environnement. Des espaces de verdure et d'ombre, des zones de repos et des chemins accessibles pour les personnes à mobilité réduite seront aménagés. Ils permettront à chacun de profiter d'un cadre paisible et agréable. Les travaux ont débuté fin décembre et devraient durer plusieurs mois. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la municipalité de rendre le village encore plus agréable à vivre.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux et de la date d'inauguration.



Les plantations d'arbres ont débuté ainsi que la pose des gradins. Quant aux anciens locaux, au fond du terrain, ils ont été démontés et seront remplacés par un chalet.

ASTRO'LAB

Comprendre la science et l'astronomie

Dix Carollais ont assisté au premier des ateliers scientifiques proposés par Un planétarium pour le Sud-Manche !

Dix ! Ils étaient dix, réunis ce soir du 10 janvier 2025, dans la salle de l'Amitié de Carolles. Férus d'astronomie, amateurs éclairés ou simples curieux, ils sont venus redécouvrir l'astronomie, son Histoire et ses histoires, autour de sujets pré-tendument simples. Organisé par l'association Un planétarium pour le Sud-Manche !, Astro'Lab, cycle d'ateliers pour adultes, a commencé par un sujet évident : le jour et la nuit. Évident ? Oui, car nous en avons tous un certain vécu. Pourtant,

pourquoi a-t-il fallu des siècles pour que les scientifiques en comprennent tous les ressorts ? Et saviez-vous qu'il a fallu attendre 1851 pour prouver que la Terre tourne ? C'est ce genre de surprises que vous réserve Mathieu Hirtzig, astrophysicien, un vendredi soir sur deux. Grâce à des expérimentations simples, apprenez ou réapprenez en faisant. Ce soir-là, les participants ont fait danser la Terre, construit un cadran solaire, et en seconde mi-temps, les plus avancés ont parlé de l'équation du temps.

Les ateliers scientifiques

Ils ont lieu le vendredi soir à la salle de l'Amitié, de 20 h 30 à 21 h 30 et de 21 h 30 à 22 h 30. Les prochains se déroulent les 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, 2, 16 et 30 mai, 13 juin.

Contact : Mathieu HIRTZIG
contact@planetarium-sud-manche.fr



10



MAISON MÉDICALE

Arrivée de Thomas Pinho, ostéopathe

Installé depuis le 2 décembre à la maison médicale de Carolles, Thomas Pinho intervient également à domicile.

Sportif, Thomas Pinho n'a pas choisi l'ostéopathie par hasard. Ayant suivi l'option kinésithérapie à la faculté de sport de Caen, il a découvert l'ostéopathie lors de stages. Séduit, il a rejoint l'école de Rennes où il a étudié durant 5 ans cette pratique, reconnue depuis 2011 et encadrée juridiquement. « Il s'agit d'une thérapie manuelle visant à traiter les troubles musculo-squelettiques et dans laquelle la dimension psychologique est importante. La communication face au patient est essentielle. Elle a d'ailleurs été le thème de mon mémoire », explique-t-il.

« Apporter ma contribution à la commune »

Diplômé en juin 2024, il a débuté en exerçant à domicile dans le triangle Granville-Avranches-Coutances. Appréciant particulièrement le territoire granvillais, il a saisi l'opportunité de s'installer à Carolles où la maison médicale disposait d'un local vacant. « Je souhaite y développer ma patientèle et apporter ma contribution à la commune et à ses habitants », souligne-t-il.

Soucieux de répondre au mieux aux besoins du plus grand nombre (du nourrisson au senior en passant par la femme enceinte, le sportif), outre les consultations au cabinet, il intervient toujours à domicile dans le périmètre Granville-Avranches-Coutances.

Contacts : Thomas Pinho, 33, rue de La Poste, 50740 Carolles.
Tél. : 06 49 53 76 71. Doctolib : <https://url.me/W2KtGQ>

Horaires : **lundi :** 10 h 30 - 13 h 30 et 14 h - 22 h ; **mardi à jeudi :** 9 h 30 - 13 h 30 et 14 h - 22 h ; **vendredi :** 9 h 30 - 13 h 30 et 14 h - 20 h ; **samedi :** 10 h 30 - 13 h 30 et 14 h - 17 h.

SANTÉ GLOBALE

Adeline Demailly : la naturopathie chevillée au corps

Basée à Carolles depuis trois ans, Adeline Demailly est naturopathe. En quête de savoir, elle suit diverses formations et œuvre pour les femmes et la parentalité.

Pouvez-vous nous définir votre profession ?

Le naturopathe vous apprend à vous connaître. Grâce à des techniques naturelles, il vous aide à stimuler vos capacités d'auto-guérison. À travers cette approche globale, il travaille sur ce qui dysfonctionne en amont puis apporte des conseils adaptés à chacun.

Comment se déroule une séance ?

Les séances ont lieu sur rendez-vous. La première dure 1 h 30 à 2 h. Je fais un bilan de la personne et retrace avec elle son historique de santé, ses fragilités, ses forces. Je lui demande de me contacter au bout de trois semaines pour voir ce qu'elle a réussi ou non à mettre en place. Cela me permet d'orienter le travail pour les séances suivantes. Le naturopathe ne fait pas de diagnostic, ni de prescription mais donne des conseils. Ils peuvent être accompagnés de phytothérapie, gemmothérapie (utilisation des bourgeons et jeunes pousses des plantes), aromathérapie, compléments alimentaires, exercices physiques, respiratoires, règles d'hygiène de vie... Je prodigue aussi des soins énergétiques.

Y a-t-il des écoles de formation ? Si oui, sont-elles reconnues ?

Oui, il existe plusieurs écoles, pour certaines reconnues. Notre profession est encadrée juridiquement, toutefois nous ne sommes pas des professionnels de santé. Nous travaillons en complément de la médecine conventionnelle et des traitements allopathiques. Il peut y avoir des échanges avec des professionnels de santé. À mon sens, ce serait l'idéal pour les patients.

Quel est votre parcours ?

J'ai été très inspirée par ma grand-mère maternelle, Mamie Odette. Elle était très proche des plantes, j'ai passé

beaucoup de temps avec elle. J'ai débuté par des études de sociologie à la faculté de Lille, d'où je suis originaire, avant une licence en sciences de l'éducation. J'ai ensuite choisi de devenir éducatrice spécialisée. Après l'obtention du diplôme d'État, j'ai travaillé dans le polyhandicap tout en me formant à la phytothérapie. Il y a dix ans, je suis arrivée en Normandie où j'ai suivi une formation de naturopathe avant d'exercer. Au départ, je souhaitais juste avoir des connaissances pour mes quatre enfants. Au fil du temps, j'ai poursuivi les formations, comme la symptothermie (une méthode destinée à maîtriser sa fertilité) et ce qui touche plus particulièrement à la santé féminine.

Vous êtes engagée auprès des femmes et des mamans. Quels sont vos projets ?

L'envie de formation et de partage est toujours là. Quand on ouvre une porte, il y en a dix derrière. Les femmes et la parentalité me tiennent à cœur. Élever des enfants aujourd'hui n'est pas facile. Le système nerveux est très sollicité, la pression importante, tout va très vite... Il faut ouvrir des espaces ressources.

Au-delà de mon activité professionnelle, je suis écouteuse bénévoile pour Renoal, le réseau normand pour l'allaitement. J'assure des permanences téléphoniques et travaille par ailleurs avec Anaïs Vilanon (Bulle de Douceur à Jullouville, soins et bien-être pré et post-natal) qui fait partie de Renoal. Nous accueillons des mamans ou futures mamans, parfois des papas, une fois par mois à mon cabinet, le premier lundi du mois de 10 h 30 à 12 h. C'est un espace d'écoute et de discussion tourné vers l'avenir où les uns profitent de l'expérience des autres.

Contacts : Adeline Demailly, 33 bis, rue de La Poste, 50740 Carolles. Tél. : 06 61 79 07 58. adeline.demailly@mailo.com



BIEN ÊTRE ET BIEN VIVRE

BANQUE ALIMENTAIRE

Toujours plus de dons

La collecte d'automne a atteint 329 kilos. La progression des dons se poursuit à Carolles.

Les vendredi 22 et samedi 23 novembre dernier, la collecte d'automne de la Banque alimentaire a atteint un nouveau record à Carolles. Pas moins de 329 kilos de produits ont été recueillis au sein du magasin Proxi, 21, rue de la Division Leclerc.

La municipalité remercie les généreux donateurs sans oublier les bénévoles qui s'investissent au profit des personnes les plus démunies.

LA COLLECTE DE PRINTEMPS
aura lieu les vendredi 4, samedi 5
et dimanche matin 6 avril également
au magasin Proxi.



DR

MUTUALE LES PROCHAINES PERMANENCES

Elles ont lieu sur rendez-vous les :

- mardi 4 mars 2025
- mardi 13 mai 2025

de 10 h 30 à 12 h 30 à la salle de l'Amitié de Carolles et de 13 h 30 à 16 h à la mairie de Carolles.



La rénovation se poursuit résidence Les Jaunets

Toujours soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants, la municipalité a fait rénover un nouveau logement au sein de la résidence Les Jaunets. Elle a confié les travaux de ce T2 à l'entreprise DB Services.

VIVRE ENSEMBLE



RENOV', nouvelle entreprise carollaise

Amélie Ouin et Jean-Gabriel Macé ont lancé RENOV', une entreprise d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO), le 1^{er} septembre dernier à Carolles. Spécialisés dans les travaux et l'agencement, les deux associés interviennent dans la mise en relation entre les artisans et les clients (particuliers et professionnels) qui ont des projets de restauration ou d'agrandissement de leur habitat ou locaux commerciaux. Ils s'occupent également de la coordination des travaux et de la livraison finale. « Nous sommes par ailleurs force de proposition en ce qui concerne l'agencement et la décoration », souligne Jean-Gabriel Macé.

Contact : RENOV'
1, rue de la Lande, 50740 Carolles.
Tél. : 02 33 50 68 28 ou 07 86 73 85 85.

Les enfants s'initient au cirque

Encadrés par la compagnie Les Saltimbrés, les élèves des classes de maternelle, CP, CE1 et CE2 ont suivi dix ateliers d'initiation aux arts du cirque, dont ils nous parlent...

« Nous avons fait du cirque avec Franck de l'association des Saltimbrés. Il est venu dix fois à l'école pour nous apprendre des acrobaties, des ateliers d'équilibres et de la jonglerie.

À la salle François Simon, notre spectacle, inspiré par l'auteur Hervé Tullet, était sur le thème des couleurs. Nous l'avons ouvert en chantant *La chanson du public*.

Puis nous avons fait un tour de magie, fait apparaître des foulards de couleur sous les cartons et avons soufflé sur nos mains pour faire apparaître une fleur en foulard.

Nous avons aussi fait des grimaces, de la boule, des roulades arrière, du bidon, de la pédalette, la vague avec les cerceaux.

Après, nous devions nous déplacer avec des assiettes chinoises puis ne pas faire tomber la balle avec les cuillères. Et nous devions aussi nous déplacer en marchant comme des singes, des araignées, des grenouilles, des éléphants.

Pour nous échauffer nous aimions rouler comme des "saucisses". » **Les maternelles**

« Nous avons bien aimé les dix séances avec Franck. Il nous a appris à jongler, à faire de l'acrobatie et à nous déplacer en groupe. En jonglerie, nous avons appris à maîtriser des assiettes chinoises, un bâton du diable, des anneaux, des balles et des foulards. En acrobatie, à marcher sur une boule et un bidon, à tenir en équilibre sur un rouleau américain et à faire de la pédalette. Nous avons aussi fait des galipettes en avant et en arrière. Enfin, Franck nous a montré comment nous synchroniser tous ensemble en nous déplaçant sans se toucher, en se regardant en silence.

Pour le spectacle, certains étaient intimidés au début. Le public était venu nombreux pour nous voir et nous encourager. Il y avait les parents, les grands-parents et d'autres membres de nos familles. Même des amis étaient là. Ça nous a fait très plaisir.

Le thème de notre spectacle était sur les quatre saisons et la migration des oiseaux. Nous étions accompagnés par la musique *Les Quatre Saisons* de Vivaldi.

Ce que nous avons préféré c'est créer cinq machines à jongler et une machine géante avec tout le monde.

À la fin du spectacle, nous pouvions manger des produits salés et sucrés (des chips, des gâteaux, etc.) et boire des boissons fraîches et chaudes.

Tous les enfants de l'école étaient présents, nous étions tous heureux d'être ensemble pour faire le spectacle. » **Les CP-CE1-CE2**



Un atelier « galette des rois » à l'école



Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont confectionné, en groupe, six couronnes les jeudi 9 et vendredi 10 janvier. Quant aux enfants de maternelle, ils ont « mis la main à la pâte » ! Répartis en trois groupes de quatre à cinq, ils ont réalisé deux galettes : l'une aux pommes, l'autre à la frangipane. Et à la plus grande satisfaction de tous, elles ont été servies le midi à l'heure du dessert, en plaçant une personne parmi les plus jeunes sous la table pour désigner à qui chaque part revenait !

Manolo Guimont renforce les services techniques

Manolo Guimont a rejoint les services techniques de la commune de Carolles au début du mois de novembre dernier. Originaire du Mans, dans la Sarthe, il est arrivé dans le pays granvillais il y a près de six ans.

Attentif aux espaces verts

Très vite soucieux du respect de la nature et conscient de l'intérêt qu'elle représente, il a orienté ses études en ce sens en choisissant la voie de l'apprentissage. « J'ai débuté par un CAP (certificat d'aptitude



de professionnelle) de paysagiste avant de poursuivre par un BP (brevet professionnel) de paysagiste », indique-t-il.

Diplômes en poche, le jeune paysagiste s'est consacré à la recherche d'un emploi par le biais de candidatures spontanées. Sans tarder, il a décroché le poste proposé par la mairie de Carolles aux services techniques, son premier poste.

Très bien intégré au sein de l'équipe, il apprécie ses missions, à commencer par celles qui concernent l'entretien des espaces verts !

La recette de GUILLAUME PAYSANT, cuisinier municipal



Bruschettas d'hiver

POUR 2 PERSONNES.

Ingédients : 1 patate douce, 50 gr de noisettes, 1 petit fromage de chèvre, 10 cl de crème fraîche, 10 gr de ciboulette et coriandre, 2 belles tranches de pain de campagne ou aux graines, 5 cl d'huile d'olive, salade pour l'accompagnement.

1. Couper les tranches de pain et les arroser d'huile d'olive. Éplucher et couper la patate douce en tranches de 5 mm d'épaisseur. Mélanger celles-ci avec de l'huile d'olive, du sel, du poivre.
2. Couper finement les herbes aromatiques et mélanger avec le fromage de chèvre, la crème fraîche, du sel et du poivre. Hacher grossièrement les noisettes.
3. Préchauffer le four à 170 degrés. Disposer sur une plaque les tranches de pain d'un côté, les patates douces de l'autre et enfourner. Au bout de 3 minutes, sortir les tranches de pain et laisser les patates douces 10 à 12 minutes.
4. Étaler la crème de chèvre sur les tranches de pain grillées, ajouter les morceaux de patates douces et décorer avec les noisettes hachées.
5. Réchauffer 10 minutes au four à 170 degrés avant de manger et servir avec la salade (variété au choix) légèrement vinaigrée. Bon appétit !

Valeurs nutritionnelles par personne : 560 kcal.

Le pain d'Antoine, un pain à l'ancienne !

« J'ai choisi d'utiliser le pain aux graines d'Antoine Lefranc. **Installé à Carolles, Antoine confectionne, à l'ancienne, des pains et des desserts au levain, pétris à la main et cuits au four à bois. Il travaille avec des farines locales moulées à la meule de pierre.**

Passionné d'histoire, ce boulanger sort des sentiers battus et exerce également en tant qu'écrivain, conférencier et humoriste. »

Contacts : 06 23 21 44 46 et lepainedantoine@gmail.com. Vente sur les marchés de Carolles le jeudi matin, Bréville-sur-Mer le vendredi en fin d'après-midi et Champeaux le samedi matin.



VIVRE ENSEMBLE



BEAUTÉ DU GESTE

Rencontre avec Nathalie Sternberg, la directrice artistique de l'association

Comment est née l'association ?

Trois événements nous ont incités à la créer. En 2019, deux spectacles lyriques de poche ont été organisés chez l'habitant, à Carolles. La grande proximité des chanteurs avec le public a généré une expérience originale et puissante. En 2020, le covid a été l'occasion de réaliser que la meilleure parade à l'angoisse était de mettre son énergie là où elle pouvait être constructive : transmettre, partager et créer du lien. En 2021, lors de la représentation de 54 minutes chrono de la compagnie En quarantaine à l'espace François Simon, une dizaine de figurants carollais de tous âges ont participé à une scène de ce spectacle. Ça a été le début d'un travail de sensibilisation de la compagnie En quarantaine à Carolles dont un film retrace le travail effectué avec les figurants.

Quelles sont les actions de l'association ?

Elles sont très diverses : ateliers mensuels de danse contemporaine le premier dimanche de chaque mois, mini-concerts de chant lyrique dans le cadre des scènes ouvertes pour le festival des Ludions, stages de technique vocale pour la chorale des Voix du Lude de Carolles, organisation de répétitions publiques, de spectacles et la création du Festival 1,2,3...

• **Depuis 2022, il existe un atelier mensuel de danse contemporaine intitulé Tout le monde peut danser !** Pour moi, ce n'est pas la technique qui fait le danseur mais une conscience très développée du corps, une sensibilité particulière et une façon d'habiter l'espace, immobile comme en mouvement. La danse naît de cette présence à soi, à l'espace autour de soi et aux autres qui partagent ce même espace. Cet atelier permet aussi d'explorer et développer le vocabulaire de sa propre danse grâce aux improvisations.

• **La compagnie En quarantaine poursuit un travail de sensibilisation avec le public de Carolles.** En avril 2023 elle a été accueillie en résidence à l'espace François Simon pour la création lumière du spectacle *Sur le banc d'Avignon*, réalisée par Jean Kozine. Une répétition publique a préparé les représentations au Festival Off d'Avignon 2023. En novembre 2024 *Sur le banc d'Avignon* a été joué à l'espace François Simon.



En haut de page : *Sur le banc d'Avignon*, répétition publique en avril 2023. Ci-dessus : lors d'un atelier durant le Festival 1,2,3... en août 2024.

• En août 2024 première édition du Festival 1,2,3...

Deux compagnies de danse contemporaine ont été invitées en résidence de création avec plusieurs rendez-vous avec le public tous les jours : ateliers, répétitions publiques et spectacle. « Quelle forte expérimentation d'une danse ouverte sur l'être ensemble », témoigne Céline. Carollais, habitants de la région et vacanciers venant même d'Angleterre et d'Espagne..., des petits, des jeunes et des plus grands : le public a répondu présent dans un esprit de curiosité et d'ouverture, ce qui a favorisé les nombreux échanges. « L'idée est très intéressante et innovante. Je n'oublierai pas cette manière originale de co-construire avec les artistes », conclut Jacques.

Des projets pour 2025 ?

- La seconde édition du Festival 1,2,3... en août 2025.
 - Un programme lyrique pour reprendre les concerts de poche à Carolles au deuxième semestre.
 - La reprise d'*Exils*, une création de la compagnie En quarantaine avec l'intégration chorégraphique d'un groupe amateur sur plusieurs scènes du spectacle.
- Si vous souhaitez participer, envoyez un mail à : contact.beaute.du.geste@gmail.com. Nous vous recontacterons !

Les rendez-vous des associations

LES BULLES D'ART

Peinture, couture et comédie musicale

Andrea Câmpora et l'association Les Bulles d'Art proposent des ateliers à l'année de :

- peinture et illustration (enfants et jeunes à partir de 10 ans et adultes), le mercredi de 10 h à 12 h (11 h 30 pour les moins de 12 ans) et de 15 h à 17 h (16 h 30 pour les moins de 12 ans) à la salle de l'Amitié
- couture, modélisme de mode et fabrication de vêtements (jeunes à partir de 14 ans et adultes), le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle de l'Amitié
- comédie musicale (jeunes à partir de 13 ans et adultes), un mercredi sur deux (hors vacances scolaires) de 19 h à 21 h 30 à l'Espace François Simon.

Les évènements les plus marquants auront lieu les :

- mercredi 25 juin à 17 h : vernissage à l'Almarita de l'exposition des œuvres des élèves de l'atelier peinture et illustration et de l'atelier couture et modélisme de mode
- mercredi 2 juillet à 19 h 30 : spectacle de restitution de l'atelier de comédie musicale à l'Espace François Simon. Une soirée pour voyager, s'amuser et découvrir tout un éventail de tableaux de comédie musicale en français et en anglais. Les élèves, de tous âges et horizons, présenteront le résultat du travail de chant, théâtre et danse.

Contacts : les.bullesdart@gmail.com ou 07 82 45 47 81.



Association de défense de la Vallée du Lude Écoutez la sonothèque des oiseaux

La sonothèque des oiseaux de la baie du Mont-Saint-Michel regroupe les cris et chants des oiseaux enregistrés dans la baie et à Chausey. Portée par l'Association de défense de la Vallée du Lude, elle résulte du travail de Sébastien Provost, ornithologue, et de jeunes en service civique : Corentin Rivière, Léa Lefrou et Rozenn Le Fur. La sonothèque a pour vocation d'étudier et de sensibiliser le plus grand nombre sur la diversité des sons d'oiseaux dans la nature.



Contact :
<http://www.vallee-du-lude.com/sonotheque-oiseaux/>

CERCLE DE L'AMITIÉ DE CAROLLES

Échecs, scrabble, belote et autres jeux

Diverses activités sont proposées par l'association à la salle de l'Amitié :

- les échecs, chaque vendredi de 18 h 30 à 20 h 30,
- le scrabble, la belote et autres jeux le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h (uniquement le jeudi pour les mois de juillet et août).



Inscriptions sur place ou auprès de Laurent Tourny (laurent@tourny.net).

GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND

À la découverte des oiseaux

Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) a pour principale mission l'étude et la protection des oiseaux et de leurs milieux au sein des cinq départements normands. Il organise régulièrement des animations afin de sensibiliser et d'informer le grand public en matière de faune locale. Dans ce cadre, trois sorties-découvertes d'une demi-journée chacune sont organisées à Carolles :

- mercredi 5 mars : Découverte des oiseaux de la baie depuis les falaises de Carolles. Rendez-vous à 9 h 30 au parking de la cabane Vauban
- mercredi 2 avril : Les oiseaux au début du printemps. Rendez-vous à 9 h 30 au parking du Lude
- mercredi 18 juin : Les oiseaux nicheurs des falaises. Rendez-vous à 9 h 30 au parking du Lude.

Tarifs : 10 € adultes et 5 € enfants.



Ciné-club en baie

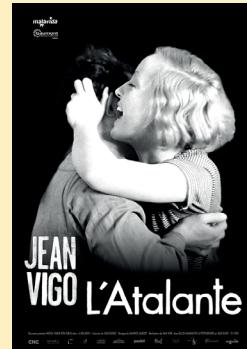
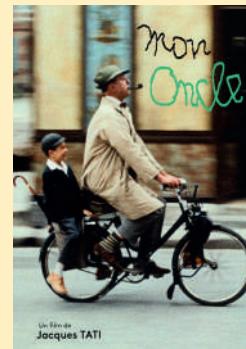
Le Festival du patrimoine en mars

Dans le cadre de sa programmation hivernale, Ciné-club en baie proposera, en mars à l'Espace François Simon, le Festival du patrimoine 2025. Au programme de cet évènement qui accueillera Nicolas Thévenin, enseignant en cinéma et directeur de la revue *Répliques* :

- vendredi 28 mars à 18 h, *Plein soleil*, un film de René Clément de 1960
- vendredi 28 mars à 21 h, *L'Atalante*, un film de Jean Vigo de 1934
- samedi 29 mars à 17 h, *Mon Oncle*, un film de Jacques Tati de 1958
- samedi 29 mars à 21 h, *Quai des Orfèvres*, un film d'Henri-Georges Clouzot de 1947
- dimanche 30 mars à 17 h, *Le Fleuve*, un film de Jean Renoir de 1950
- dimanche 30 mars à 21 h, *Les Parapluies de Cherbourg*, un film de Jacques Demy de 1964.

Au printemps, l'association diffusera à l'Espace François Simon :

- vendredi 18 avril, à 20 h 30, *Cinema Paradiso*, un film de Giuseppe Tornatore
- vendredi 09 mai, à 20 h 30, *A Dangerous Method*, un film de David Cronenberg, en présence de Nicolas Thévenin
- vendredi 20 juin à 20 h 30, *Les Girls*, une comédie musicale de George Cukor de 1957 avec Gene Kelly.



RESPIRE

« Je bouge, je respire, je me sens bien ! »

Association de soutien destinée aux personnes atteintes de maladies respiratoires, Respire a pour objectif d'aider les personnes à retrouver du lien social, à reprendre confiance en elles et à être maintenues à domicile.

Deux vendredis par mois, à 14 h 15 en règle générale, elle propose diverses activités aux personnes du Sud-Manche. Cet hiver, les rencontres s'organisent autour d'une heure d'activités physiques adaptées et encadrées par Siel Bleu. Celles-ci sont suivies d'une heure d'ateliers variés : jeux, chants, ateliers manuels, atelier de détente et respiration, découverte des bienfaits des plantes. Au printemps, 2 heures de sophrologie auront lieu avant la reprise des balades tranquilles jusqu'à fin juin.



Contacts :
- par téléphone au 06 80 61 41 66 ou au 06 77 31 62 37
- par mail à respireeee@gmail.com
- sur le site internet <https://asso-respire.hebfree.org>
- sur Facebook à Asso Respire.

CAROL'ANIMATIONS

Rencontre autour de l'histoire et du petit patrimoine carollais

Dans l'optique de réaliser une exposition, un ouvrage collectif autour de l'histoire et du petit patrimoine carollais, Carol'Animations vous invite à partager vos souvenirs ou vos documents (cartes postales, archives, plans, photos, peintures...). Après avoir organisé une première rencontre à cet effet, l'association en propose une seconde le dimanche 13 avril, de 15 h à 17 h à la salle de l'Amitié.

L'équipe vous y accueillera pour collecter vos souvenirs et ceux de vos aïeux.

Contacts :
contact@carolles-animations.fr ou
patrimoine.carolanimations@gmail.com ou 06 40 93 06 21.



VŒUX DU MAIRE

Carolles : un village tourné vers l'avenir

Le 8 janvier dernier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, la troisième de ce mandat débuté à l'ère de la pandémie.

La réception du prix des Mariannes du civisme a été l'occasion de saluer citoyens et agents, mais également de revenir sur la grande instabilité des temps, dans un contexte international troublé. Les maux de ce monde trouvent leur chemin à Carolles et il a fallu encore alerter les Carollais sur la méfiance nécessaire face aux *fake news* et autres bêtises diffusées ici ou là (et non la mairie ne ferme pas la boulangerie...).

Deux projets structurants

L'échelle communale est encore féconde et propice aux choix d'avenir. Une pré-

sentation a été faite des deux jardins (L'Humelière et Le chant du coq) comme de la rénovation de l'ancienne Maison de la presse qui sont lancés cette année. Trois projets structurants pour le village qui auront une présentation publique plus approfondie.

Enfin, avant de profiter d'un moment de convivialité concocté par le cuisinier municipal (en écoutant les guitaristes du groupe Eden Eden), il a été évoqué l'opportunité de se rapprocher de nos amis de Champeaux pour trouver ensemble, peu à peu, des moyens harmonieux d'affronter les nouveaux défis qui nous attendent.



Lors de la cérémonie des vœux, Jacky Robiolle, président de l'AAMM, et Jean-Pierre Debon, ancien maire de Bacilly, ont remis à Miloud Mansour, les Mariannes du civisme 2024.

80^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

L'AMM au cœur d'Auschwitz-Birkenau



L'ancien camp d'Auschwitz-Birkenau est aujourd'hui un musée dans lequel l'émotion reste très profonde pour chaque visiteur.

Association des Maires de la Manche (AMM), à l'initiative de son président, Charly Varin, a souhaité clore ce cycle mémoriel par un voyage au cœur de l'horreur concentrationnaire, à Auschwitz-Birkenau, libéré par l'Armée rouge le 27 janvier 1945.

Cinquante maires et parlementaires de la Manche ont d'abord visité ces deux camps, Auschwitz et Birkenau. Les deux principaux parmi les dizaines de camps et usines de grandes entreprises allemandes, situés au cœur de la « zone d'intérêt » de 40 km², où la sauvagerie nazie a marié carnage et goût du lucratif.

Discours de souvenir et de paix

L'émotion fut profonde pour chaque participant d'arpenter ces lieux de mort où le racisme a construit l'inimaginable, sordide, concret, planifié. Les élus et M^{me} Stéphanie Petitjean, du cabinet du préfet de la Manche, ont symboliquement déposé une gerbe et prononcé des discours de souvenir et de paix.

M. le maire de Carolles, Miloud Mansour, remercie Nadège Delafosse, Céline Quesnel du secrétariat de l'Association des Maires de la Manche, pour l'organisation exceptionnelle du voyage et M. Christian Savary, adjoint au maire de Coutances, qui fut le guide érudit et humaniste des élus. Le voyage était à la charge des élus.

VIVRE ENSEMBLE

MARIANNES DU CIVISME

Carolles reçoit de nouveau le trophée

L'Association des Anciens Maires de la Manche (AAMM) participe aux Mariannes du civisme dans le cadre de l'émulation civique. Il s'agit de récompenser par un trophée, suite aux élections européennes et législatives, les communes ayant le plus fort taux de participation selon les strates d'inscrits.

La commune de Carolles est encore une fois lauréate et a reçu son prix des mains de Jean-Pierre Debon, ancien maire de Bacilly, et Jacky Robiolle, président de l'AAMM, lors de la cérémonie des vœux (voir en page 18).

L'occasion de féliciter les citoyens carrollais et de saluer le travail considérable des élus et du secrétariat que la dissolution, inattendue, a réclamé.

Des sessions gratuites de broyage de végétaux !

La commune de Carolles en partenariat avec Granville Terre et Mer organise des sessions de broyage de végétaux sur le parking de la mairie, en face des services techniques **le mardi 11 mars 2025 et le samedi 15 mars de 8 h 30 à 11 h 30**. Vous avez des branchages ou des tailles de haies dans votre jardin ? Venez les faire broyer gratuitement et repartez avec du broyat pour pailler votre jardin ou améliorer votre compostage ! La prestation de broyage est réalisée par les agents d'OSE Environnement. Besoins de conseils ou d'astuces sur le jardinage au naturel ? Nous serons présents pour répondre à vos questions.

DÉCHETS CONCERNÉS

Acceptés : branchages avec ou sans feuilles issus de tailles et haies ou d'élagage d'arbres ou arbustes, de 12 cm de diamètre maximum.

Refusés : tout élément extérieur type clous, fil de fer, cordelette..., tailles de thuyas et conifères (en raison de leur forte acidité).

Parcours de citoyenneté obligatoire : faites-vous recenser en mairie dès vos 16 ans !



Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC

Dès vos 16 ans rendez vous auprès de votre mairie munie :

- une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Pour tout renseignement

Contactez le Centre du service national et de la jeunesse à Caen au **09 70 84 51 51** (du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h et le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30) ou sur csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr.

AIDES FINANCIÈRES, SOUTIEN ADMINISTRATIF

Les commerçants venus nombreux s'informer

Le village de Carolles a la chance de bénéficier d'une grande diversité de commerces de proximité dynamiques, situés tant au bourg qu'à la plage. Souhaitant maintenir et préserver cette activité commerciale, la municipalité a organisé une réunion d'information et d'échanges le mardi 14 janvier dernier, salle de l'Amitié, à laquelle l'ensemble des commerçants étaient présents.

Améliorer la signalétique

Dans un premier temps, deux responsables de Granville Terre & Mer (GTM) sont intervenus. Chargés de développement économique, Sylviane Ragot-Morel et Nathanél Rouf ont présenté les différents types d'aides financières dont peuvent bénéficier les commerçants, notamment en cas de travaux ou de cession de fonds de commerce. De même, ils les ont informés sur les possibilités en matière de soutien administratif que les services de GTM peuvent leur apporter pour mener à bien leurs projets en relation avec les chambres consulaires.

La réunion s'est poursuivie par une discussion autour de différents sujets : le projet du Chant du Coq, l'amélioration de la signalétique pour orienter les clients vers les commerces et le marché, la demande d'un annuaire des commerces du village à mettre à disposition des estivants et à insérer dans le bulletin municipal.

Elle s'est conclue autour d'une galette des rois fabriquée par Philippe Mauger, boulanger rue de la Division Leclerc.

VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Le marché s'installe rue de la Division Leclerc

Le marché hebdomadaire retrouve la rue de la Division Leclerc durant les vacances et les fériés de mai.



Exposants et clients sont plus nombreux lors des vacances scolaires et certains jours fériés.

Horizon saison estivale, le marché a dû être installé sur les parkings de la mairie pour éviter une fréquentation trop importante route de la Mazurie ainsi que la gêne occasionnée pour les transports scolaires dont le parcours vers Julouville doit être dévié. La municipalité a toutefois conservé le souhait d'installer le marché rue de la Division Leclerc durant les vacances scolaires et certains jours fériés, des périodes où il y a le plus d'exposants et de clients potentiels.

Après consultation des exposants fin 2024, un

planning précis des jours où le marché se tiendra rue de la Division Leclerc a été défini jusqu'aux vacances d'été de 2026.

La zone B

Pour cette année 2025, le marché s'y installera donc aux périodes de vacances de la zone B en avril, les trois jours fériés du mois de mai, ainsi qu'aux vacances d'été et de la Toussaint (*).

(*) Les jeudis 10 et 17 avril, 1^{er}, 8 et 29 mai, 10, 17, 24 et 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 août, 23 et 30 octobre. Le jeudi 25 décembre, jour de Noël, il n'y aura pas de marché.

VIVRE ENSEMBLE



VENDREDI 28 FÉVRIER

Deux « Drôles d'oiZeaux » à l'humour décapant

La Compagnie du marin vous embarque
le temps d'une soirée dans l'humour
de Jean-Michel Ribes.

Ils sont deux, complémentaires et complices. Le troisième, c'est toi, bienheureux spectateur, bousculé et ravi du miroir qu'ils te tendent... Metteurs en scène et acteurs, Jean-Charles Lenoël et Maurice Hébert, de la Compagnie du marin, revisitent cinq sketches d'humour absurde, extraits de *Théâtre sans animaux* de Jean-Michel Ribes. Leur plaisir de jouer est contagieux. Au fil de leur repré-



sentation théâtrale, qu'ils ont intitulée *Drôles d'oiZeaux*, les deux comédiens proposent un feu d'artifice de répliques brèves, grinçantes et jubilatoires.

Vendredi 28 février à 20 h 30, à l'Espace François Simon.
Entrée : 10 euros. La billetterie ouvrira à 20 heures.
Contact : La Compagnie du marin, 06 31 41 65 89
et lacompaniedumarin@yahoo.com

SPECTACLE CHANTÉ

LE SAMEDI 26 AVRIL À L'ESPACE FRANÇOIS SIMON Port Tango : humour, passion et dérision !

Quatre amis à la ville comme à la scène, Maria Mejias, Annie Yver, Jean Leblond et Michel Dien, se retrouvent dans une milonga imaginaire et partagent leur amour du tango. Au son du bandonéon, certains racontent leur vie, d'autres rapportent les anecdotes de cet art emblématique et d'aucuns révèlent l'histoire du tango. L'enfance, les rencontres, les expériences amoureuses se déclinent en chansons avec humour, passion et dérision.

Ce spectacle chanté, conçu et réalisé par Annie Yver, a été mis en scène par Marie-Laure Spéri, avec le regard bienveillant de Maurice Hébert et les conseils artistiques d'Éric Louviot. La bande son est signée Éric Miller, le son et les lumières Dominique Petit et la production l'Enchantoir.



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

Le 26 avril, à 20 h 30 à l'Espace François Simon de Carolles.
Spectacle organisé par l'association l'Enchantoir.
<https://www.helloasso.com/associations/l-enchantoir/evenements/spectacle-port-tango>
Tarif unique : 10 euros (enfant gratuit jusqu'à 12 ans).
Durée : 1 heure.

Réservation par SMS ou téléphone : 06 95 03 09 76.

VIVRE ENSEMBLE



SAMEDI 15 MARS

Saint-Patrick : l'Irlande n'a plus de frontières

L'Espace François Simon accueille Noctambules et La Montée Saintonge pour fêter la Saint-Patrick. De l'Irlande à la Normandie, en passant par la Scandinavie, la Pologne, le Québec..., la soirée promet d'être festive.

Retrouvez Noctambules et La Montée Saintonge à partir de 19 h 30. Chacun de ces deux groupes proposera un concert d'une heure, puis un « bœuf » clôturera la soirée.

Noctambules

Noctambules, c'est de la musique traditionnelle qui s'aventure d'Irlande en Angleterre, de Normandie en Bretagne, jusqu'en Scandinavie ou en Louisiane...

Noctambules, c'est la rencontre de l'accordéon diatonique avec la flûte, la mandoline, le violon, le banjo, la cornemuse irlandaise et la guitare.

Noctambules, c'est de la musique à danser pour le bal mais c'est aussi du chant de marins ou c'est encore la proposition d'un partage autour de mélodies énergiques et venues du loin.

Noctambules, c'est Patrick Lecoq à l'accordéon diatonique et au chant, Jacques Daurios à la guitare et au chant, Jacky Beauchêne à la mandoline, à l'uillean pipe, à la flûte, au banjo et au violon, et Xavier Quentin au violon.

La Montée Saintonge

La Montée Saintonge est un trio acoustique granvillais. Il est composé d'un violon impertinent, d'une mandoline nerveuse et d'une guitare trafiquée, le tout agrémenté d'une grosse « caisse-valise » et autres ingrédients tenus secrets. Tout le monde chante, ainsi pas de jaloux.



Noctambules.

De la brûlante rumba irlandaise à la chanson de marin obscure et chaloupée, le trio vous propose un grand écart musical fumant à portée de main !

Guilohm, Pierro et Mickaël au violon, à la mandoline, à l'ishtar et au chant interprètent aussi bien de la chanson française et québécoise, du jig, du reel irlandais, de la mazurka, du rond de Barbâtre, du scottish, de la valse...

Samedi 15 mars, à partir de 19 h 30 à l'Espace François Simon. Entrée : 10 euros. Ouverture de la billetterie et du bar à 19 heures. Une petite restauration est prévue sur place.



La Montée Saintonge.

SAMEDI 5 AVRIL

Carolles accueille l'Eden jazz club

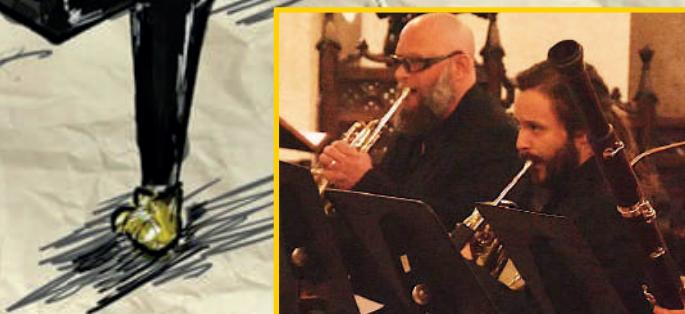
Patrick-Astrid Defossez,
l'orchestre symphonique
Les musiciens
du Mont et
une jam session
vont « faire
vibrer »
l'Espace
François
Simon.



Patrick-Astrid
Defossez.



Les musiciens du Mont.



Les musiciens du Mont.

Patrick-Astrid Defossez, pianiste de jazz

Comme l'écrit la plateforme Action Jazz de Bordeaux : « Patrick-Astrid Defossez est un esthète de la musique, un savant de la composition et des arrangements. Lors de ses concerts, il propose une relecture très riche, très élaborée et souvent vagabonde de titres légendaires. Entre ses doigts, Coltrane, Miles, Monk, Carla Bley prennent une couleur lyrique, flirtant avec le classique, la musique contemporaine et parfois le minimalisme. Il donne à partager des jazz de grande qualité... ».

De formation classique complète augmentée d'un parcours jazz et musiques improvisées, il est un compositeur pluriesthétique inscrit dans la vie de la création musicale contemporaine et un interprète actif de la scène des jazz-musiques improvisées.

Lors de ce concert, Patrick-Astrid Defossez vous fera partager, à 20 h, sur son piano à queue diverses esthétiques du jazz et les richesses étonnantes des modes de jeux sonores émanants de l'intérieur du piano.

Les musiciens du Mont

Créé en novembre 2021 par François Koehl, Jean-Chris-

tophe Police, Pierre Beaumois et Antoine Koehl, l'orchestre symphonique Les musiciens du Mont rassemble une trentaine de musiciens professionnels et semi-professionnels, venant de la Manche, de la Bretagne et du Calvados. Tous partagent l'envie de produire des œuvres allant du baroque au classique et de rechercher une authenticité musicale. Une grande partie des musiciens sont aussi des enseignants impliqués à partager leur passion, fournir un apprentissage instrumental de qualité au sein de l'agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie et de Granville Terre et Mer.

Cet orchestre proposera, à 21 h 30, d'une part le Concerto pour violon en sol majeur de Mozart, avec la soliste Virginie Blais, et d'autre part la Symphonie N° 5 de Schubert.

Jam session

En troisième et dernière partie de soirée, les musiciens se réuniront autour d'un « boeuf » à partir de 22 h 30.

Samedi 5 avril, à l'Espace François Simon à 20 h. Tarif unique : 15 € sur place et 14 € sur réservation. Entrée libre pour les moins de 18 ans. Possibilité de restauration et bar sur place. Points de réservation : Hôtel des falaises à Édenville, bar-tabac de Carolles, Hello Asso.

SAMEDI 10 MAI

Aux sons des « Libertés » du jazz

Les musiciens Deve Golitin et François Lemonnier donnent un concert intitulé *Libertés*, samedi 10 mai à 20 h 30 à l'église Saint-Vigor.

Né en 1973 d'une maman bretonne et d'un papa guyanais, Deve Golitin est un passionné par toutes les formes de la musique, jouant avec des musiciens de divers styles et cultures (jazz, rock, hip-hop, tango, musiques indienne, africaine et baroque). On l'entend notamment aux côtés de Magic Malik, Stéphane Galland, Nelson Veras, Seamus Blake, Marc Cary, Linley Marthe, Dominique Di Piazza, Tomas Guibitsch, Loten Namling, Latif Khan, Paul Rogers... Il développe ses propres voies musicales et de nouveaux modes d'écritures de la musique qui feront l'objet d'un disque, *Metric and Space*, sorti en 2011 et qui réunit le batteur Stéphane Galland, le bassiste Jean-Luc Lehr et le saxophoniste Denis Guivarc'h.

Deve Golitin est aussi très proche de la scène musicale de Détroit. Il a pu y côtoyer George Clinton, Jack White, a joué avec Larry Smith, Charles Greene, Phil Hale, Alex White, Greg Cook et Jon Dixon. À New York, il joue avec Seamus Blake, Marc Cary, Roy Hargrove...

Musiques improvisées

François Lemonnier est un artiste curieux de tous les styles musicaux. Ses études au Conservatoire de Rouen puis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, ainsi que l'obtention d'un prix international de soliste en Australie lui ont permis d'être un tromboniste recherché dans des contextes très divers. Il collabore avec de nombreux grands orchestres classiques, comme l'Orchestre National de France, l'Orchestre des Concerts Lamoureux, ou encore I Solisti Veneti... Il partage la scène avec de nombreux artistes :



François Lemonnier (à gauche) et Deve Golitin.

M. Rostropovitch, James Galway, les maestros Riccardo Muti, Georges Prêtre...

Il est membre pendant une dizaine d'années de l'Ensemble 2e2m, et fait des concerts avec les plus importants ensembles de musique contemporaine.

Il fait partie du monde du jazz et des musiques improvisées, joue et enregistre avec des musiciens européens et américains comme Albert Mangelsdorff, Michel Legrand, Kirk Lightsey, Jean-François Jenny-Clark...

Il est compositeur, membre de la Sacem et enseigne également le trombone dans plusieurs conservatoires de la région parisienne.

Il compte à son actif pas moins de cinq albums sous son nom, dont le dernier, *François Lemonnier Quartet Live @ Bab-Ilo*, est sorti en avril 2023 chez Flem Records.

Libertés, samedi 10 mai, à 20 h 30 à l'église Saint-Vigor de Carolles. Entrée : 10 euros.

MERCREDI 12 MARS Repas des aînés

Le prochain repas des aînés aura lieu le mercredi 12 mars, à 12 heures à l'Espace François Simon. Les personnes concernées recevront un courrier postal.



L'AGENDA

FÉVRIER

- **VENDREDI 28 : THÉÂTRE**
Drôles d'oiZeaux,
avec Jean-Charles Lenoël
et Maurice Hébert,
20 h 30, Espace François Simon

MARS

- **SAMEDI 1^{ER} : CINÉMA GRAND PUBLIC**
Un ours dans le Jura,
18 h 30, Espace François Simon
- **MERCREDI 12 : RÉUNION PUBLIQUE COMPOSTAGE**
18 h, Espace François Simon
- **VENDREDI 14 : THÉÂTRE D'IMPROVISATION**
avec Les Pres'Killers,
20 h 30, à l'Almarita
- **SAMEDI 15 : CONCERT DE LA SAINT-PATRICK**
musique irlandaise,
avec La Montée Saintonge
et Noctambules,
19 h 30, Espace François Simon
- **SAMEDI 22 : CINÉMA JEUNE PUBLIC ET GRAND PUBLIC**
20 h 30, Espace François Simon
- **DIMANCHE 23 : PROJECTION DE PHOTOS ET CONFÉRENCE**
sur la baie du Mont-Saint-Michel,

avec Pascal Percheron,
photographe animalier,
17 h, Espace François Simon

- **VENDREDI 28 : FESTIVAL DE CINÉMA DU PATRIMOINE FRANÇAIS**
Ciné-club en Baie,
18 h, *Plein soleil* - 21 h, *L'Atalante*,
Espace François Simon
- **SAMEDI 29 : FESTIVAL DE CINÉMA DU PATRIMOINE FRANÇAIS (SUITE)**
Ciné-club en Baie,
17 h, *Mon oncle*,
21 h, *Quai des Orfèvres*,
Espace François Simon
- **DIMANCHE 30 : FESTIVAL DE CINÉMA DU PATRIMOINE FRANÇAIS (SUITE)**
Ciné-club en Baie,
17 h, *Le fleuve*,
21 h, *Les parapluies de Cherbourg*,
Espace François Simon

AVRIL

- **SAMEDI 5 : CONCERTS DE L'EDEN JAZZ CLUB**
avec Patrick-Astrid Defossez, pianiste de jazz, Antoine Koehl et l'orchestre symphonique Les musiciens du Mont (Mozart et Schubert)
puis une jam session
20 h, Espace François Simon
- **SAMEDI 12 : CINÉMA**
Film jeune public et film grand public,

17 h et 20 h 30,
Espace François Simon

- **VENDREDI 18 : CINÉ-CLUB EN BAIE**
20 h 30, *Cinema Paradiso*,
Espace François Simon
- **MERCREDI 23 : MOMENTS MUSICAUX JEUNES TALENTS**
de 15 h à 17 h,
Espace François Simon
- **SAMEDI 26 : SPECTACLE PORT TANGO**
association L'Enchantoir,
humour, passion et dérision,
20 h 30, Espace François Simon
(Réservations par SMS au 06 95 03 09 76)

MAI

- **SAMEDI 3 : CINÉMA GRAND PUBLIC**
20 h 30, Espace François Simon
- **VENDREDI 9 : CINÉ-CLUB EN BAIE**
20 h 30, *A Dangerous Method*,
Espace François Simon
- **SAMEDI 10 : CONCERT JAZZ LIBERTÉS**
avec François Lemonnier au trombone et Deve Golitin à la viole de gambe,
20 h 30, église Saint-Vigor
- **SAMEDI 24 : CINÉMA GRAND PUBLIC**
20 h 30, Espace François Simon
- **DU JEUDI 29 AU SAMEDI 31 : FESTIVAL DES LUDIONS**
Dans divers sites de la commune



CAROLLES INFOS PRATIQUES

MAIRIE

2, place de la Mairie
50740 Carolles
Tél. : 02 33 61 86 75
mairie.carolles@wanadoo.fr
www.carolles.fr



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14 h - 17 h
Mardi	Fermée *	Fermée
Mercredi	9 h - 12 h	Fermée
Jeudi	9 h - 12 h	Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	Fermée *

* Fermée, sauf pour l'accueil des dossiers d'urbanisme sur rendez-vous.

LA POSTE AGENCE COMMUNALE

6, rue des Jaunets
50740 Carolles



HORAIRES D'OUVERTURE

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9 h - 12 h	Fermée
Mercredi	9 h - 12 h	Fermée
Jeudi	9 h - 12 h	Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	Fermée
Samedi	9 h - 12 h	Fermée

CAMPING MUNICIPAL

La Guérinière (★★)

(Ouvert de début avril à fin octobre)

6, rue des Jaunets
50740 Carolles
Tél. : 02 33 61 93 75
camping-carolles@orange.fr



NUMÉROS UTILES

- POLICE SECOURS : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- CENTRE ANTIPOISON (RENNES) : 02 99 59 22 22
- GENDARMERIE NATIONALE (SARTILLY) : 02 33 89 67 40
- COMMISSARIAT DE POLICE (GRANVILLE) : 02 33 91 27 50
- HÔPITAL (GRANVILLE - AVRANCHES) : 02 33 89 40 00
- HÔPITAL URGENCES (AVRANCHES) : 02 33 89 40 27
- INFIRMIERS (CAROLLES) : 02 33 90 69 24
06 84 62 66 89
- CHIRURGIEN - DENTISTE (CAROLLES) : 02 50 06 64 27
- PÉDICURE - PODOLOGUE (CAROLLES) : 02 33 50 16 48
- OSTÉOPATHE (CAROLLES) : 06 49 53 76 71
- ORTHOPHONISTE (CAROLLES) : 02 33 68 13 27
- NATUROPATH (CAROLLES) : 06 61 79 07 58
- BASE DE L'HÉLICOPTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE (DONVILLE) : 02 33 50 07 72
- GRDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0 800 47 33 33
- ENEDIS SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0 972 67 50 50
- CEGA (EAU POTABLE) : 02 33 91 62 51

CAROLLES INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

⇒ **La collecte des ordures ménagères** a lieu le **lundi matin** (sortir sa poubelle la veille au soir). **RAPPEL** : seuls les sacs transparents sont ramassés. Des conteneurs de déchets ménagers et de tri sélectif sont à disposition au parking de La Poste, chemin des Pendants, parking de la mairie, et parking du Roncier.

⇒ **Le dépôt des encombrants** s'effectue à la **déchetterie de Montviron** (*La Gare, 50530 Montviron. Tél. : 02 33 48 43 85.*)

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE MONTVIRON

Jours	Du 15 avril au 14 octobre		Du 15 octobre au 14 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Mardi	Fermée		Fermée	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Jeudi	Fermée		Fermée	
Vendredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

LE « PLACIN »

Le « placin » est un espace privé composé de propriétés grevées d'un droit de passage. Seuls les propriétaires peuvent donc stationner sur leur parcelle. La circulation dans cet espace sans respect des sens interdits est passible d'une amende. Le respect civique du droit à l'utilisation de la propriété privée, sur tout le territoire de la commune, permet ainsi le bien-vivre ensemble.

ANIMAUX

Arrêté municipal du 4 juillet 2017.

Les chiens : sous peine d'amende, ils doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune. Toutefois, du 1^{er} juillet au 31 août, même tenus en laisse, ils sont, comme les autres animaux, interdits sur la plage. Leurs déjections doivent être ramassées par les propriétaires ou gardiens. Quant aux chiens errants sur la voie publique, ils pourront être conduits, sans délai, à la fourrière.

Arrêté municipal du 22 mai 2023.

Les chevaux : toute l'année, les chevaux sont interdits d'accès à la plage de Carolles, quelque soit le lieu d'accès. La circulation et l'entraînement des chevaux attelés ou non, arrivant sur la plage de Carolles par Jullouville, sont autorisés de 5 h à 8 h du matin, du 1^{er} juillet au 31 août.

ACTIVITÉS BRUYANTES (BRICOLAGE-JARDINAGE)

Arrêté préfectoral du 27 mars 1997.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
 - les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Arrêté préfectoral du 8 février 2005.

- Le brûlage des souches, des produits de taille de végétaux persistants (végétaux au feuillage persistant - opposé au feuillage caduc - comme les buis, cèdres, chênesverts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas...), de tonte et de fauche, est interdit en tout temps.
- Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1^{er} avril au 31 octobre, à une distance d'au moins 200 m des habitations et 100 m des routes.

ENTRETIEN DES HAIES ET ORDURES

- Tout riverain doit tailler ses haies et arbres débordant sur les trottoirs et la voie publique (c'est une question de civisme et de sécurité). La hauteur maximale des haies est de 1,50 m en centre-bourg et 1,80 m dans les autres quartiers. L'entretien des pieds de mur et de clôture est à la charge des propriétaires. Le dépôt d'encombrants est interdit sur l'espace public.

